



COMPTE RENDU REUNION ANIMATEURS 05/06/2023

Etaients présents :

BAILLOD Raymonde - BAUDONNAT Catherine - CAMET Jean - CHASTRUSSE Pierre - CLAPIE Gilles - COMBES Pierre - CONTE Serge - DALLA ZANNA Jean - DURRIEU Jacqueline - GAILLET Denise - HEBRARD Chantal - HENRY Jean-Claude - JUILLET Marie-Thérèse - JUILLET Pierre - LABORDE Marie-Madeleine - LABROUSSE MOINARD Françoise - LAMBERT Martine - MARTIN Patrick - MERICQ Olivier - MICHAUD Henry - VIALADE PUJOL Monique - WELCOMME Bernard - AUTULY-COLLINET Isabelle

Etaients absents :

CARBONNE Pierre - ELISSALDE Nicole - LABORDE Xavier

Après un tour de table, voici les sujets et remarques abordés par chacun(e) lors de cette réunion :

- Bonne nouvelle : 3 nouveaux animateurs pour la rando plaine ont été trouvés parmi nos adhérents. Ils commencent leur formation et ils seront opérationnels pour le printemps 2024. De plus quelques animateurs se proposent pour faire d'autres animations de rando. Cela tombe très bien car quelques animateurs soulignent qu'ils vieillissent et que ça devient plus difficile.
- La marche nordique connaît un franc succès et heureusement 3 animateurs peuvent organiser des groupes de niveau différent car il y a des mardis où l'effectif est de pratiquement 30 adhérents. Jean DZ a été formé également et il va pouvoir proposer que cette activité se fasse à un autre endroit (les argoulets, la Ramée?) que Pouvourville et sur un autre jour (sondage à faire ?). Il ne faut pas oublier que le yoga prend la suite de la marche nordique avec de nombreux adhérents qui y participent aussi. On pourrait peut-être envisager de collaborer avec une autre association pour cette activité.
Le rythme lent de la marche nordique du mardi à 9h30 permet de s'adapter aux personnes qui ont le plus de difficultés.
- Intégrer des handicapés visuels aux activités : à la majorité cette proposition n'est pas retenue car les animateurs pensent qu'il faut être formé et que ça mobiliserait un animateur. De plus, les associations d'handicapés ont leur propre structure sportive.
- Pour la rentrée, il nous faudra un trésorier et son adjoint. Un appel aux bonnes volontés a été lancé. Lors des différentes activités, il serait bien de sensibiliser les adhérents et d'essayer de « recruter » des volontaires pour le CD.
- Les sorties à la journée sont en baisse de fréquentation depuis la reprise d'après Covid.
- Pour les sorties montagne, l'éloignement et donc le coût kilométrique ont l'air de bloquer un peu l'activité. Du fait de la baisse du carburant, il faudrait passer le coût de 0.30 du km à 0.25 euros (mais certains d'entre nous ne sont pas d'accord) et si possible prévoir des sorties pas trop loin.
- Séjours : un séjour cyclo est prévu dans le lot début octobre. Au sujet des séjours, il faudrait prévoir une réunion animateurs, nous en parlerons au comité directeur. En attendant, le secrétariat va envoyer un mail aux animateurs pour connaître les séjours prévus (même si rien n'est encore définitif). Nous mettrons un fichier à jour qui sera mis sur le site.
- Le groupe cyclo est très restreint. Il faut développer la communication sur le site pour cette activité (notamment le programme) et envoyer le mail des sorties à tous les adhérents en précisant que les vélos à assistance électrique sont autorisés !

- Pour les petits séjours (une nuit), il n'est pas nécessaire de faire une déclaration. Cela permettrait peut-être aux personnes qui rebutent à se lever tôt pour faire les rando d'une journée de participer aux sorties montagne.
- Le yoga est très prisé également. Merci encore à Chantal de faire cette activité bénévolement car cela est exceptionnel. Par contre le comité de quartier de Pouvourville dans lequel a lieu le yoga demande que Astig donne un coup de main lors des manifestations qui ont lieu dans la maison de quartier.
- Des activités le weekend pourraient être envisagés, en alternance avec le vendredi ? à réfléchir. Pour rappel pour adhérer à la FFRS il ne faut pas obligatoirement être retraité mais avoir au moins 50 ans (dérogation possible toutefois).
- Les sorties du jeudi après-midi sont appréciées et l'ambiance est très bonne. D'autres animateurs vont venir prêter main forte à Serge. Des sorties en journée complète avec repas seront organisées.
- La diffusion des mails ne doit pas obligatoirement passer par les 3 personnes habituelles. Serge a fait un fichier qui peut facilement être utilisé par les autres animateurs pour que chacun puisse envoyer ses informations. Pour rappel également : le fichier des adhérents est disponible sur le site.
- Les mails de toutes les activités doivent être envoyés à tous les adhérents (en copie cachée) pour inciter ceux-ci à se diversifier !
- Olivier a fait un petit débrief sur son stage raquettes sur la sécurité :
 - Pas de DVA par personne, pas d'achat prévu. Il faut choisir des destinations sans aucun risque d'avalanche.
 - Une application permet de vérifier les pentes (surtout pas supérieures à 30 degrés) : Skitracer ou BRA ou PGAM.
 - L'animateur doit se munir d'une corde et d'une pelle (si neige). Ce matériel sera financé par Astig.
 - La balise fourni par le Coders doit servir en trouvant le moyen de la faire circuler. Il faudrait réintroduire l'utilisation des talkie-walkie mais problème de relais d'une activité à l'autre.
 - Les crampons et les piolets ne sont pas autorisés (un piolet pour l'animateur peut être).
 - Rappel de sécurité : si danger, il faut arrêter la rando, savoir réagir en cas d'impondérable. En cas d'accident, l'animateur seul doit donner les ordres de façon autoritaire et répartir les actions (appel des secours, mis en sécurité du blessé, appel à la famille et au président).
 - Les animateurs sont couverts par la responsabilité civile si plainte et demande d'indemnisation. Ils devront prouver qu'ils se sont informés du terrain et du circuit. Aucune assurance pour le pénal mais cela n'est jamais arrivé (!).
 - Pour les sorties si des raquettes sont utilisées, l'animateur raquettes présent sera co responsable de la sortie.
 - Le président doit organiser des réunions spéciales sur la sécurité et les animateurs doivent être présents.
 - Il serait bien que les adhérents aient la carte vitale sur eux et également le passeport santé avec les numéros d'appel en cas d'urgence.
 - Tous les adhérents sont assurés et les animateurs bénévoles d'Astig ont quelques avantages supplémentaires notamment l'absence de franchise.

La réunion terminée, nous avons partagé un très bon repas dans une ambiance conviviale.